

Histoire du droit ou économie politique

Par **BOB**, le **27/07/2020** à **14:51**

Bonjour,

Je me suis inscrit en Licence dématérialisée via Agorassas et on me demande de choisir pour le deuxième semestre de Licence entre "Economie Politique" et "Histoire du droit des personnes et des biens". Or, je ne connais ni les matières, ni les profs et leurs façons de noter les évaluations ou de transmettre leurs savoirs.

Est ce que quelqu'un peut éclairer ma lanterne ?

Merci d'avance.

Bob

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/07/2020** à **09:00**

Bonjour

Je précise d'abord que l'on ne doit pas choisir une matière en fonction du professeur qui l'enseigne. Il faut s'interroger sur ce que cette matière peut nous apporter.

Ici, il s'agit de petites matières donc votre choix reposera d'avantage sur le plaisir ou sur la curiosité. Simplement, si vous souhaitez vous spécialiser en droit privé la logique voudrait que vous preniez l'histoire du droit des personnes et des biens. A l'inverse si vous préférez plutôt le droit public alors il sera préférable de prendre économie politique.